

AR Prefecture

063-256301375-20260128-DCS20260107-DE
Reçu le 20/02/2026
Publié le 20/02/2026

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20260107

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 28 Janvier à 18h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 20/01/2026.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 60

Votants : 67 (dont 2 doubles voix et 5 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour le Renouvellement des Contrats d'Assurances garantissant contre le Risque Statutaire

Le Président informe les membres du comité syndical de :

- l'opportunité de confier au Centre de Gestion le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence ;
- l'opportunité pour la Collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Collectivité ;
- que l'adhésion au contrat d'assurance entraîne l'adhésion à la mission facultative de suivi et d'assistance aux contrats d'assurances proposée par le Centre de Gestion.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code des assurances ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 5 qui autorise les centres de gestion à souscrire des contrats d'assurance prévoyance pour le compte des collectivités locales afin de couvrir les charges financières découlant de leurs obligations statutaires ;

DÉCIDE :

- de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

AR Prefecture

063-256301375-20260128-DCS20260107-DE
Reçu le 20/02/2026
Publié le 20/02/2026

~~de garder la faculté de ne pas y adhérer~~

Le contrat groupe devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / maladie de longue durée, Maternité / Paternité / Adoption, Disponibilité d'office, Invalidité ;
- Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité / Paternité / Adoption, Maladie ordinaire.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2027 ;
- Régime du contrat : capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

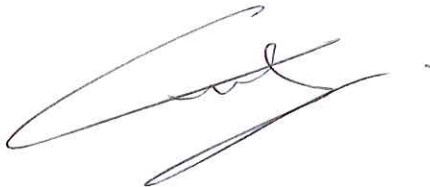
Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire

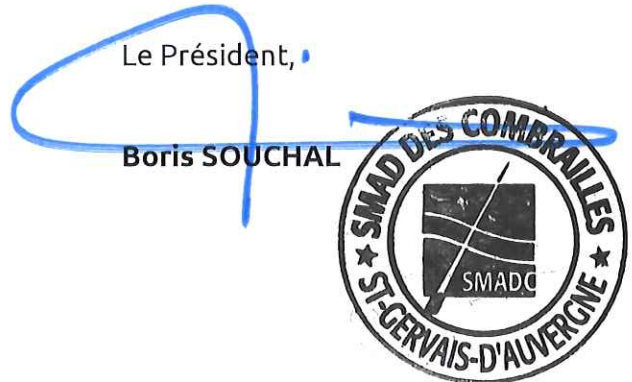
Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL



063-256301375-20260128-DCS20260107-DE

Reçu le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Bernard COULANDON
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Combronde	Alain ESPAGNOL
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Dominique RUSSO
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Pionsat	Jérôme GAUMET
Pontaurmur	Charles CARRIAS
Pouzol	Fabien AUGIER
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal-sur-Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Denis ASTRUC
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Priest-des-Champs	Bernard FAVIER
Saint-Rémy-de-Blot	Michel AUBIGNAT
Servant	Sylvain DURIN
Teilhède	Olivier SURE
Teilhèr	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Youx	Olivier GLOWACKI
Yssac-la-Tourette	Alain FRADIER

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
063-256301375-20260128-DCS20260107-DE Reçu le 20/02/2026 Publié le 20/02/2026 Chavanon Combrailles et Volcans AR Prefecture Combrailles Sioule et Morge Pays de Saint-Eloy	Janette VIALETTE-GIRAUD Gérard VENEULT Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jérôme GAUMET
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Ours	Grégory BONNET
	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Biollet (excusé)
Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe
Bussièrès p/Pionsat (excusée)	Buxières-s/Montaigut (excusé)
Charbonnières-les-Vieilles (excusée)	Châteauneuf-les-Bains (excusée)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Durmignat	Gimeaux (excusée)
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Cellette (excusée)
La Crouzille	La Goutelle (excusée)
Le Quartier (excusée)	Loubeyrat
Manzat	Menat (excusée)
Messeix	Miremont
Montcel (excusée)	Moureuille (excusée)
Neuf-Eglise	Pontgibaud (excusée)
Saint-Angel (excusé)	Saint-Avit (excusée)
Saint-Eloy les Mines	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner	Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)
Saint-Quintin-sur-Sioule	Sauret-Besserve (excusés)
Saint-Sulpice	Sauvagnat (excusé – POUVOIR)
Savennes (excusée)	Tralaigues
Virlet	Vitrac (excusé)
Voingt (excusé)	

Communautés de communes :

Monsieur Frédéric SABY, excusé - **POUVOIR**
Madame Yannick BONY, excusée – **POUVOIR**
Monsieur Sébastien GUILLOT, excusé – **POUVOIR**
Monsieur Julien PERRIN, excusé – **POUVOIR**

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Georges-de-Mons
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)